



LANARVILY

Bulletin du vendredi 10 Janvier 2025 - N°01

Kannadig d'ar gwener 10 a viz genver

☎ 02.98.25.50.41

✉ mairie@lanarvily.bzh

Horaires d'ouverture au public :

Ouvert mardi et mercredi matin

9h00/12h30.

Jeudi 9h00/12h30. 13h30/17h30

Vendredi 9h00/12h30. 13h30/17h00

Possibilité de prendre rendez-vous

CONTACTER UN ELU

Maire, Xavier FRANQUES

mairie@lanarvily.bzh

1^{er} Adjoint, David CHOPIN

1eradjoint@lanarvily.bzh

2nd Adjoint, Christophe SALAÜN

2ndadjoint@lanarvily.bzh

Le Maire et ses deux adjoints sont

Disponibles sur rendez-vous

NUMEROS UTILES

POMPIERS : 18 OU 112

GENDARMERIE : 02 98 83 00 40

Ou 17

Dépannage et sécurité 24 h/24

ERDF 09 726 75

EAU – ASSAINISSEMENT :

02 98 83 02 80.

ELECTRICITE – EDF : 0810

333 029

SANTE

PHARMACIE : 32 37

MEDECIN : 15 (Samu).

AMBULANCES : Du lundi au

Samedi, de 20 h à 8 h et

Dimanche/jour férié, faire le 15.

CABINET INFIRMIERS DE

LANARVILY

06 77 03 73 42 ou 09 54 01 95 03.

INFOS COMMUNE / PETRA NEVEZ E KÊR

RECENSEMENT DE LA POPULATION 2025

Cette année, la commune réalise le recensement de sa population pour mieux connaître son évolution, ses besoins et ainsi développer de petits et grands projets pour y répondre. L'ensemble des logements et des habitants seront recensés à partir du 16 janvier 2025.

Comment ça se passe ?

Une lettre du maire a été déposée dans votre boîte aux lettres pour vous informer de l'opération. Puis, un agent recenseur, recruté par la commune, vous fournira une notice internet avec les codes d'accès, soit dans votre boîte aux lettres, soit en mains propres à partir du jeudi 16 janvier. Suivez simplement les instructions qui y sont indiquées pour vous recenser en ligne. Ce document est indispensable, gardez-le précieusement.

Se recenser en ligne est plus simple et plus rapide pour vous, et également plus économique pour la commune. Moins de formulaires imprimés est aussi plus responsable pour l'environnement.

Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, des questionnaires papier pourront vous être remis par l'agent recenseur à votre demande

Pourquoi êtes-vous recensés ?

Le recensement de la population permet de **savoir combien de personnes vivent en France** et d'établir la **population officielle de chaque commune**. Le recensement fournit également **des statistiques sur la population** : âge, profession, moyens de transport utilisés, et **sur les logements**, etc.



VŒUX DE LA MUNICIPALITE

À l'occasion de la nouvelle année, Monsieur le Maire et le conseil municipal seront heureux de vous recevoir Samedi 11 janvier à 18 h à la salle des fêtes de Croas Ar Here.

Nous comptons sur votre participation et vous invitons à prendre part au vin d'honneur.

RECENSEMENT JEUNES A PARTIR DE 16 ANS

Tout jeune Français doit se faire recenser entre le jour de ses 16 ans et la fin du 3e mois suivant son anniversaire. C'est une première étape avant la convocation à la Journée défense et citoyenneté (JDC), elle aussi obligatoire.

Le recensement citoyen permet :

- la convocation à la journée défense et citoyenneté (JDC) par le Centre du Service National,
 - l'inscription automatique sur les listes électorales à 18 ans
- conditions légales pour être électeur sont remplies.

En cas d'absence de recensement, il n'est pas possible de s'inscrire aux concours et examens (permis de conduire, BEP, baccalauréat...) avant l'âge de 25 ans.

- En ligne, sur le site service.public.fr
- à la mairie de votre domicile

Le jeune doit faire la démarche lui-même. S'il est mineur, il peut se faire représenter par l'un de ses parents.

Pièces nécessaires pour le recensement :

- pièce d'identité justifiant de la nationalité française (carte nationale d'identité ou passeport)
- livret de famille



ETAT CIVIL 2024

1 Mariage ; 3 PACS ; 3 Décès ; 2 naissances.

COLLECTES DES BACS

Lundi 13 janvier 2025 (bac gris) et jeudi 16 janvier 2025 (bac jaune).

PLAISIR DE CHANTER

Chant choral le mardi 21 janvier 2025 à 14h, à la maison du bourg.

FOOD TRUCK « LE PETIT DODO »

Le Food truck « Le Petit Dodo », plats exotiques, place de la mairie sera de retour place ce vendredi.

INFOS RELIGIEUSES / KELEIER AR BARR

Samedi 11 janvier 2025 ; 18h00 : Lesneven

Dimanche 12 janvier 2025 ; 9h30 : Trégarantec; 11h00 : Le Folgoët

Samedi 18 janvier 2025 ; 18h00 : Lesneven

Dimanche 19 janvier 2025 ; 9h30 : Loc Brévalaire ; 11h00 : Le Folgoët

FORMATION-EMPLOI / STUMMADUR-LABOUR

Maison de l'Emploi/France services - 12 Boulevard des Frères Lumière à Lesneven. Horaires : 8h30-12h00 / 13h30-17h30 (16h30 le vendredi) - 02.98.21.13.14

Email : accueil@maison-emploi-lesneven.fr

Retrouvez-nous sur notre nouvelle page Facebook : Maison de l'Emploi / Maison de services au public Lesneven

L'atelier VISA NUMERIQUE BRETAGNE :

Vous souhaitez apprendre les bases de l'ordinateur : La souris, le clavier, e-mail, navigation internet, etc...

GRATUIT ET OUVERT A TOUS.

A partir du 09 janvier 2025, session de 20H les jeudis et vendredis de 10H à 12H pendant 5 semaines.

Inscription auprès de l'accueil de la Maison de l'emploi/France services

OFFRE D'EMPLOI

Exploitation maraîchère (fraises), recherche saisonniers temps plein du lundi au vendredi, à partir de février 2025 sur la commune de Plouvien et Bourg-Blanc.

Postuler par mail : gedekerouvelin@gmail.com

COMMUNIQUE CLCL

FACTURATION DECHETS

Facturation : Délai de paiement repoussé au 15/01/25

Les foyers du territoire vont prochainement recevoir leur facture de redevance des déchets concernant le second semestre 2024.

En raison d'un retard dans la facturation, la date limite de paiement de cette facture est **reportée au 15 janvier 2025** et non plus au 23 décembre 2024 comme initialement indiqué.

Vous souhaitez mettre en place le paiement par prélèvement automatique ? Téléchargez la demande sur le site web de la CLCL (<https://urlz.fr/raAZ>) ou rendez-vous à l'accueil de l'Hôtel communautaire avec un RIB.

À noter : Pour le prélèvement mensuel à partir de janvier 2025, les demandes doivent être transmises avant le 1^{er} décembre 2024 et pour le prélèvement du second semestre 2025 avant le 20 mai 2025.

Contact : Service déchets au 02 98 21 87 88 ou à dechets@clcl.bzh

2025 : UNE ANNEE ANNIVERSAIRE POUR LA CLCL

En ce début d'année, Claudie Balcon, la présidente de la CLCL, les élus communautaires ainsi que l'ensemble du personnel vous adressent leurs meilleurs vœux pour 2025 ! Une année particulièrement spéciale la Côte des Légendes, car elle marque les 30 ans de la communauté de communes. Retrouver en avant-première quelques-unes des surprises qui vous attendent sur <https://urlz.fr/tAud>

INFORMATIONS DIVERSES / KELEIER A BEP

ASSOCIATION « RE-SENTIR »

MBSR : Stress, ALD, émotions, douleurs... calme intérieur, clarté d'esprit...

1ère fois dans le Pays de Brest, un programme « MBSR » de prévention santé, en 8 semaines sera proposé à Lesneven le vendredi à partir du 31 janvier, par l'association re-sentir, une opportunité à saisir. Pour être accompagné et prendre soin de soi, découvrez la pratique de la méditation au service de la santé (validé par de nombreuses recherches scientifiques, reconnu par l'ARS et le Ministère de la Santé). Séance info : **vendredi 17 janvier à 10h** salle tournesol à la maison d'accueil. Renseignements/Inscriptions : www.re-sentir.fr - 06 75 71 89 36

ADMR LESNEVEN-OCEANE

« Vous êtes aidant et vous souhaitez en parler !

Laetitia Hutle, psychologue clinicienne accueillera en petit groupe, les aidants pour discuter, échanger en toute simplicité à la maison d'accueil de Lesneven 2 jeudis après-midi par mois. Cela permettra de partager sans jugements vos expériences et avoir des conseils, que vous accompagniez un parent, un enfant, un conjoint ou un ami malade, vieillissant ou en situation de handicap... Ces temps d'échange sont gratuits que vous soyez bénéficiaires ou non des services de l'ADMR. Inscription et renseignements au 07.85.84.45.35. »

RECYCLERIE DES LEGENDES

"La recyclerie va aider financièrement des associations lors de son assemblée générale. Si vous êtes une association sur le territoire de la CLCL à la recherche d'un soutien financier n'hésitez pas à demander un dossier ainsi que le règlement par mail: larecycleriedeslegendes@gmail.com. Tous les dossiers devront être déposés pour le 24 Janvier 2025."

CINEMA / SINEMA

C
I
N
E
M
A

E
V
E
N

Vendredi 10 janvier : Le Déluge (en VF) à 20h15
Samedi 11 janvier : Joli joli (en VF) à 20h15
Dimanche 12 janvier : Tony, Shelly et la lumière magique (en VF) à 10h45
Joli joli (en VF) à 15h45
Le Déluge (en VO) à 20h15
Lundi 13 janvier: Vingt dieux (en VF) à 20h15
Lundi 20 janvier : My Sunshine (en VF) à 20h15

L
E
S
N
E
V
E
N

PROCHAIN BULLETIN LE VENDREDI 10 JANVIER 2025